

### **Confédération Syndicale du Cadre de Vie - Subvention**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Dans le cadre de l'opération « Développement Social des Quartiers » et plus particulièrement du DSQ de MONTRAPON / FONTAINE-ÉCU, le Conseil Municipal est invité à verser à la Confédération Syndicale du Cadre de Vie une subvention de 15 000 F, conformément aux engagements pris avec cette association pour la mise en place de contrats de cage d'escaliers.

La dépense serait imputée au chapitre 955.9 - article 657 - code service 20500 du BP 1990.

Le Conseil Municipal est invité à approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, il en est ainsi décidé à l'unanimité.